

Augmentation de capital réservée aux salariés « Elis for All 2024 »

Saint-Cloud, le 14 novembre 2024 – La période de souscription à l'augmentation de capital réservée aux salariés d'Elis s'est achevée le 3 octobre 2024. 4,93% des salariés établis dans 18 pays du Groupe ont fait le choix de participer soit directement, soit via le FCPE d'Elis, à cette opération, pour une souscription globale de plus de 10,6 millions d'euros.

Mise en œuvre par le Conseil de surveillance d'Elis des 14 décembre 2023 et 24 juillet 2024 et par le Directoire du 25 juillet 2024, sur la base des délégations consenties par l'Assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2024, l'augmentation de capital permettait aux salariés du Groupe d'investir dans l'action Elis à un prix unitaire de 14,73 euros correspondant à la moyenne des cours d'ouverture de l'action du 19 août au 13 septembre 2024 décotée de 30%, et en bénéficiant d'un abondement d'Elis égal à une action offerte pour 10 actions souscrites.

Les souscriptions reçues se sont traduites par l'émission, le 14 novembre 2024, de 760 947 actions nouvelles (actions gratuites comprises) d'une valeur nominale de 1 euro, représentant 0,32 % du capital, soit un produit global d'émission (prime incluse) de 10 634 041,02 euros. Les actions créées, qui portent jouissance courante, ont été admises aux négociations sur Euronext Paris (ISIN code FR0012435121) le même jour.

Le nouveau capital social s'établit à 236 664 445 euros, divisé en 236 664 445 actions d'un euro nominal.

Par ailleurs, 27 535 actions gratuites au titre de l'abondement ont été livrées aux salariés de filiales étrangères au moyen d'actions auto-détenues par la Société, dans la cadre de son programme de rachat d'actions.

Contacts

Nicolas Buron

Directeur Relations Investisseurs, Financement et Trésorerie
Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com

Charline Lefauchaux

Relations Investisseurs
Tél : + 33 (0)1 75 49 98 15 - charline.lefauchaux@elis.com